



Assemblée générale des actionnaires 2023

Paris, le 24 mai 2023 à 14H30

The world is how we shape it*

sopra  steria

*Le monde est tel que nous le façonnons

Avertissement

Cette présentation contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes concernant la croissance et les résultats financiers du Groupe dans le futur. Le Groupe rappelle que les signatures des contrats de licence, qui représentent souvent des investissements pour les clients, sont plus importantes au deuxième semestre et de ce fait, peuvent provoquer des effets plus ou moins favorables sur la performance de fin d'année. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes. Des informations plus détaillées sur les risques potentiels pouvant affecter les résultats financiers du Groupe sont disponibles dans le Document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2023 (notamment aux pages 39 à 52 et 235 à 242). Sopra Steria ne prend aucun engagement s'agissant de la mise à jour de l'information de nature prévisionnelle contenue dans ce document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur. La distribution du présent document dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce document est diffusé, publié ou distribué devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Déroulement de l'Assemblée générale

01

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

02

Rapports du Conseil d'administration
Présentation des comptes 2022 et de la situation opérationnelle

03

Rapports des Commissaires aux comptes

04

Informations sur les résolutions proposées

05

Discussion

06

Vote des résolutions

07

Clôture de l'Assemblée Générale



Ordre du jour de l'Assemblée générale

Avis de convocation paru au Bulletin des
Annonces Légales Obligatoire du 5 mai 2023

Ordre du jour (1/3)

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**

- 1) Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022 ;
- 2) Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022 ;
- 3) Affectation du résultat de l'exercice 2022 et fixation du dividende ;
- 4) Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce, en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce ;
- 5) Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration ;
- 6) Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice à Monsieur Vincent Paris, Directeur général (du 1^{er} janvier au 28 février 2022) ;
- 7) Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice à Monsieur Cyril Malargé, Directeur Général (du 1^{er} mars au 31 décembre 2022) ;
- 8) Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration ;

Ordre du jour (2/3)

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire (suite)**

- 9) Approbation de la politique de rémunération du Directeur général ;
- 10) Approbation de la politique de rémunération des administrateurs à raison de leur mandat ;
- 11) Fixation du montant total annuel de la rémunération des administrateurs à raison de leur mandat à hauteur de 700 000 € ;
- 12) Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Sylvie Rémond pour une durée de quatre ans ;
- 13) Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Jessica Scale pour une durée de quatre ans ;
- 14) Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michael Gollner pour une durée de quatre ans ;
- 15) Nomination de Madame Sonia Criseo en qualité d'administratrice pour une durée de deux ans ;
- 16) Nomination de Monsieur Pascal Daloz en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans ;
- 17) Nomination de Monsieur Rémy Weber en qualité d'administrateur pour une durée de deux ans ;
- 18) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social ;

Ordre du jour (3/3)

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**

- 19) Autorisation à donner au Conseil d'administration pour procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou nouvelles au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés liées dans la limite de 1,1 % du capital social, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription ;
- 20) Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés de la Société et des sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 2 % du capital social ;

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**

- 21) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



**Rapports du Conseil
d'administration
Présentation des comptes 2022
et de la situation opérationnelle**

Résultats annuels 2022

Sopra Steria, un leader européen de la transformation numérique

Répartition du chiffre d'affaires au 31 décembre 2022

Top 5 des acteurs européens

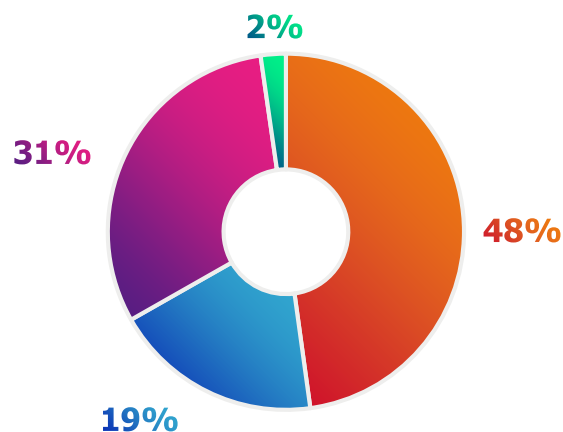
Top 12 des acteurs œuvrant en Europe

Chiffre d'affaires 2022
5,1 Md€

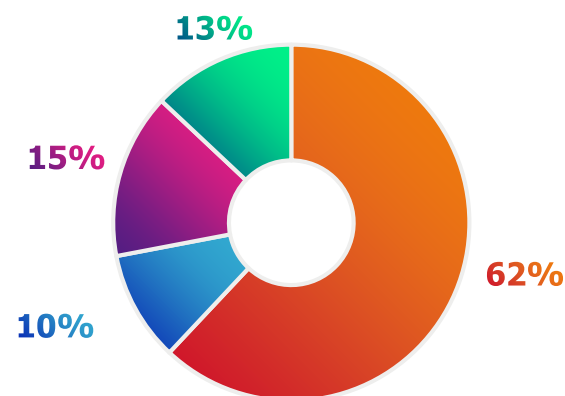
50 000
Collaborateurs

Présent dans
30 pays

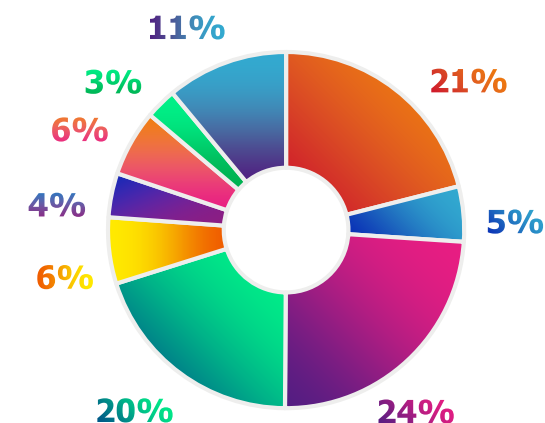
Approche
de bout-en-bout



- France
- Royaume-Uni
- Autre Europe
- Reste du Monde

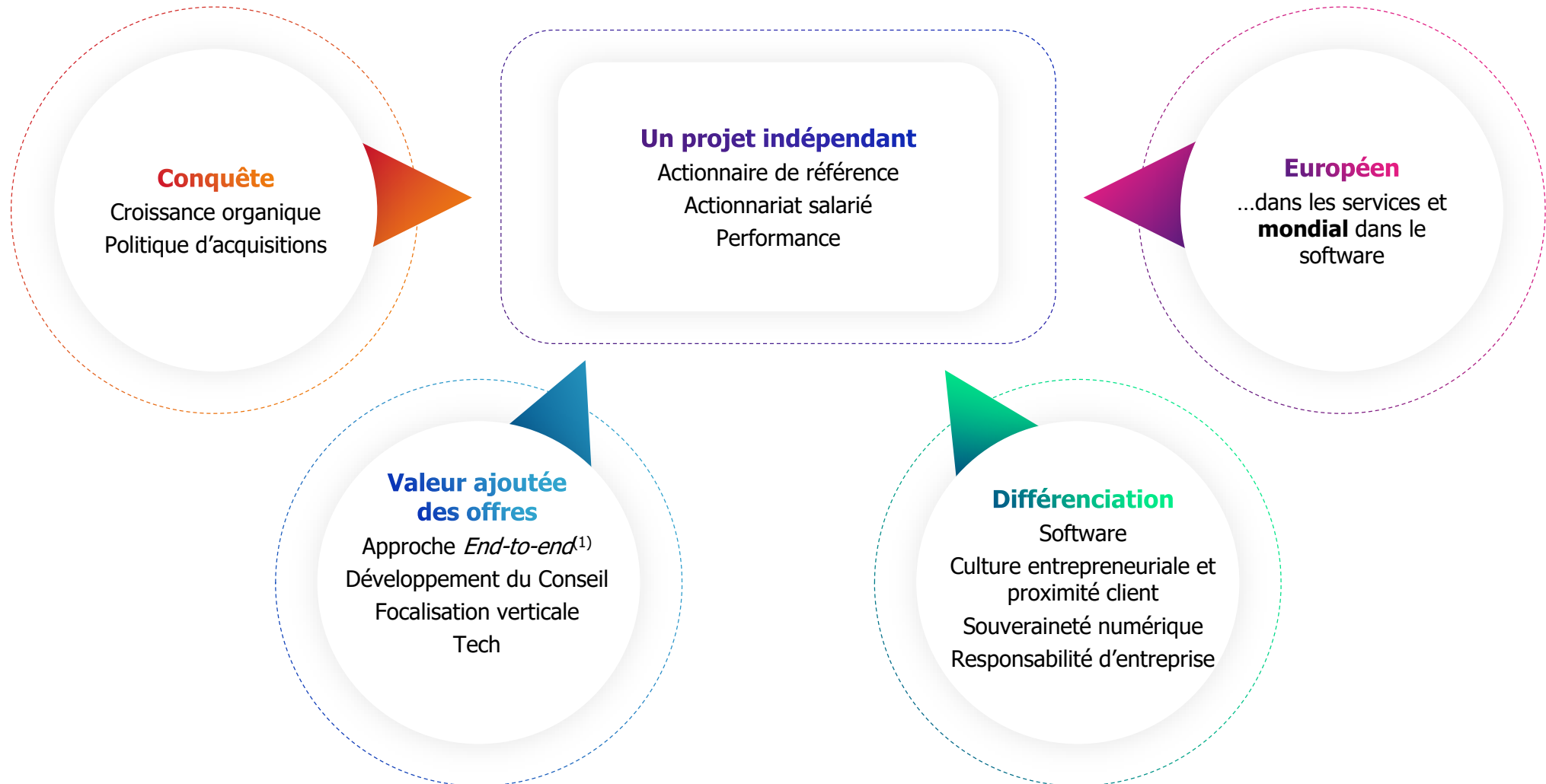


- Conseil & Intégration des systèmes
- Hybrid Cloud & Technology Services
- Edition de solutions métiers
- Business Process Services



- Services financiers
- Assurance
- Secteur Public
- Aéronautique & spatial, Défense, Sécurité
- Energie, Utilities
- Télécommunication, Media, Entertainment
- Transport
- Distribution
- Autres

Un projet d'entreprise ambitieux



1) *End-to-End* : approche de bout en bout

Une stratégie s'appuyant sur des leviers clairement définis...

Stratégie de focalisation

100 grands comptes européens

8 verticaux privilégiés dont 3 stratégiques

- Services financiers
- Aéro & Défense & Sécurité
- Secteur Public

Des domaines métier spécifiques

Stratégie d'offre

Approche *end-to-end*

Renforcement du conseil

Tech & Digital

- Cloud, Cyber, IA, Data, Blockchain

Software

- Sopra Banking & Sopra Financing Platform
- Ressources humaines
- Immobilier

Modèle de production digital et industriel

Industrialisation

Plateformes *DevOps* et *Asset-based*

X-shore

Centres d'excellence Cloud – Data - IA

...et ancrée dans la durabilité

avec trois grandes priorités ESG

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Objectif 2040⁽¹⁾ : - 85 % vs 2015

Fixation d'objectifs par 90 % de nos fournisseurs⁽²⁾ d'ici 2025

Compensation⁽³⁾ via des projets de capture carbone de type afforestation

Féminisation de l'effectif et de l'encadrement supérieur

Mise en place d'une politique volontariste de féminisation de l'effectif et de l'encadrement supérieur (recrutement, promotion, mentorat, formation aux stéréotypes)

Proportion de femmes	Objectifs 2025
Comité exécutif	30%

Durabilité numérique dans notre proposition de valeur

Sobriété numérique

Mesure de l'impact environnemental des systèmes de nos clients

Services répondant aux enjeux de durabilité de nos clients

Eco-conception

Souveraineté numérique

Ethique numérique

Eclairer et accompagner nos clients sur les enjeux éthique, de confiance et de responsabilité liés au numérique

(1) Approuvé par le SBTi

(2) Parmi les fournisseurs représentant au moins 70 % des émissions de notre chaîne d'approvisionnement

(3) Approche *Climate Neutral Now* pour les émissions non évitées

Une belle performance en 2022

Sopra Steria bien placé sur sa trajectoire de moyen terme pour atteindre 10 % de taux de marge opérationnelle d'activité

**Croissance
organique
du chiffre
d'affaires**

+7,6 %

8,9 %
+0,8 point

**Taux de
marge
opérationnelle
d'activité**

**Flux net de
trésorerie
disponible**

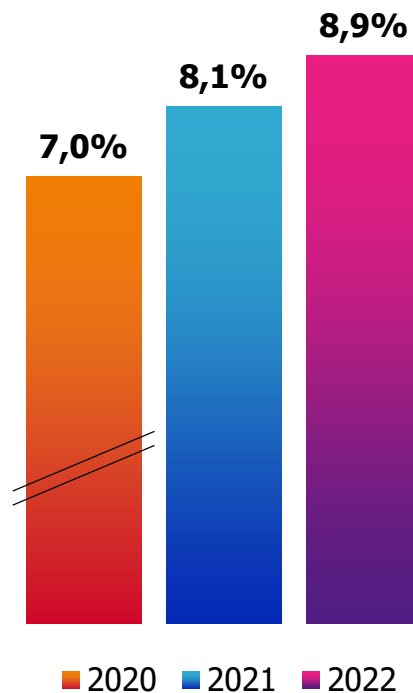
287,2 M€
5,6 % du CA

4,9 %
+0,9 point

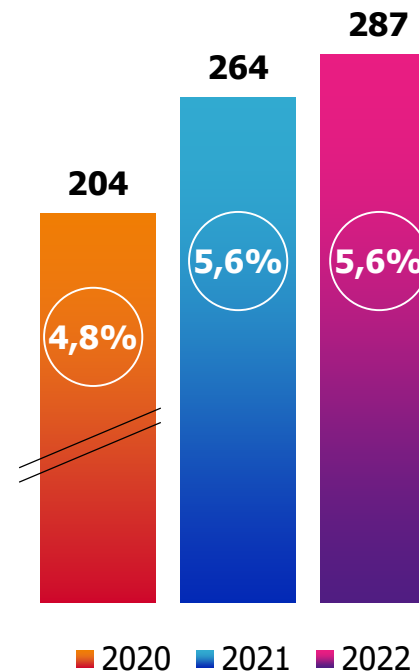
**Taux de
marge nette**

Une amélioration structurelle de la performance et du rendement des capitaux employés

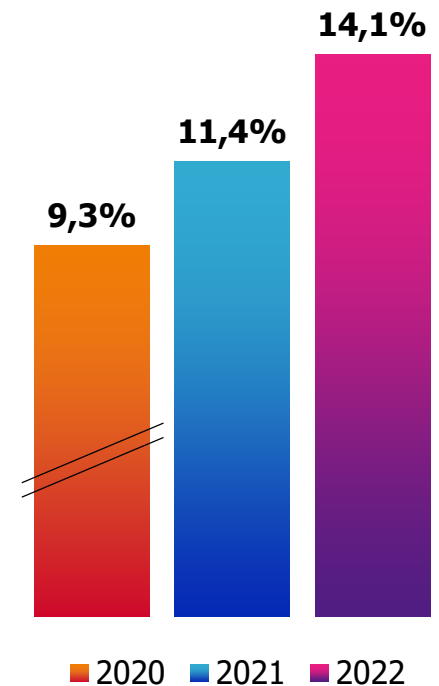
Taux de marge opérationnelle d'activité (%)



Flux net de trésorerie disponible (M€ et % du CA)



ROCE⁽¹⁾ après impôt (%)



1) *Return On Capital Employed* : (résultat opérationnel courant après impôt + mise en équivalence) / (capitaux propres + dette financière nette)

Une performance ESG 2022 en ligne avec objectifs fixés

Réduction des GES⁽¹⁾ issus des activités directes, approuvée par le SBTi

2022 : -68 % vs 2015 (hors effet Covid-19), en ligne avec l'objectif fixé à -85 % en 2040

Féminisation

+0,7 point en 2022 (33,1 % de l'effectif total)

Comité exécutif : 20 % en 2022 vs 17 % en 2021

Souveraineté, sobriété, éthique numérique

Campus Cyber

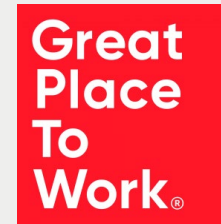
19 000 pers. formées aux écogestes numériques

Revue de l'éthique numérique Nicom@que



CDP

- Score A pour la 6^{ème} année consécutive



Certification Great Place To Work

- taux de réponse 84 %
- *Overall perception* ⁽²⁾ 78 % (+ 6 pt)

Financial Times

Financial Times Europe's Climate Leaders 2022

- #7 out of 400 companies and #1 among French companies for reduction of core emissions intensity YoY 2015-20



Palmarès "Le Point – Statista"

- #2 des 250 entreprises les plus responsables en France

(1) Gaz à effet de serre

(2) 78% des collaborateurs considèrent que Sopra Steria est une entreprise où il fait bon travailler

France

Marge opérationnelle d'activité à 10 %

	2022		2021	
	(M€)	(% CA)	(M€)	(% CA)
France				
Chiffre d'affaires	2 039,0		1 824,9	
<i>Croissance organique (%)</i>	<i>+ 9,7%</i>			
Résultat opérationnel d'activité	204,4	10,0%	156,3	8,6%
Résultat opérationnel courant	187,0	9,2%	152,9	8,4%
Résultat opérationnel	167,9	8,2%	137,8	7,6%

4^{ème} trimestre dynamique : +9,5 %

Croissance tirée par :

- la gestion du cycle de vie produit
- la cybersécurité
- le conseil

Dynamique très soutenue dans l'aéronautique, la défense et les transports

Progression du taux de marge opérationnelle d'activité de 1,4 points à 10,0 %

Royaume-Uni

Marge opérationnelle d'activité supérieure à 10 %

	2022		2021	
	(M€)	(% CA)	(M€)	(% CA)
Royaume-Uni				
Chiffre d'affaires	890,6		823,1	
<i>Croissance organique (%)</i>	<i>+ 7,3%</i>			
Résultat opérationnel d'activité	93,8	10,5%	75,1	9,1%
Résultat opérationnel courant	80,7	9,1%	63,1	7,7%
Résultat opérationnel	91,6	10,3%	67,2	8,2%

Croissance organique de 7,3 % alors que la croissance de 2021 avait déjà été élevée (+13,9 %)

- NHS SBS et SSCL + 3,8 %
- Secteur défense & sécurité +20,6%
- Secteur public +7,5 %
- Secteur privé +5,7 %

Taux de marge opérationnelle d'activité en amélioration de 1,4 points à 10,5 %

Autre Europe

Profitabilité des pays du pôle proche de 10 % au 2^{ème} semestre

	2022		2021	
	(M€)	(% CA)	(M€)	(% CA)
Autre Europe				
Chiffre d'affaires	1 473,0		1 343,2	
<i>Croissance organique (%)</i>	<i>+ 8,3%</i>			
Résultat opérationnel d'activité	91,9	6,2%	104,1	7,8%
Résultat opérationnel courant	85,6	5,8%	95,5	7,1%
Résultat opérationnel	72,3	4,9%	76,4	5,7%

Croissance tirée par la Scandinavie et dans une moindre mesure le Benelux, l'Espagne et l'Italie

Taux de marge opérationnelle d'activité à 6,2 % (7,8 % en 2021)

- Marge opérationnelle des pays du pôle proche de 8 % (9,1 % en 2021) grâce à un retour à une marge proche de 10 % au 2^{ème} semestre
- *Sopra Financial Technology* légèrement plus dilutif que sur l'exercice 2021

Sopra Banking Software

Marge opérationnelle en hausse de 2,5 points

	2022		2021	
	(M€)	(% CA)	(M€)	(% CA)
Sopra Banking Software				
Chiffre d'affaires	426,5		434,1	
<i>Croissance organique (%)</i>	- 2,3%			
Résultat opérationnel d'activité	27,6	6,5%	17,5	4,0%
Résultat opérationnel courant	11,1	2,6%	2,8	0,7%
Résultat opérationnel	-1,1	-0,3%	-2,1	-0,5%

Contraction organique du chiffre d'affaires s'expliquant essentiellement par un recul du chiffre d'affaires services

Progression de 1 % du CA software

- Souscriptions +6 %
- Résistance des licences par rapport à 2021

SBP Digital Banking Suite + 13 %

Poursuite du plan d'optimisation de la R&D, avec une baisse des coûts de 10 M€

Résultat opérationnel d'activité en progression à 27,6 M€ (17 M€ en 2021, 10 M€ en 2020, 5 M€ en 2019)

Autres Solutions

Marge opérationnelle d'activité à 13 %

	2022		2021	
	(M€)	(% CA)	(M€)	(% CA)
Autres Solutions				
Chiffre d'affaires	272,1		257,5	
<i>Croissance organique (%)</i>	<i>+ 5,6%</i>			
Résultat opérationnel d'activité	35,4	13,0%	26,1	10,1%
Résultat opérationnel courant	33,2	12,2%	24,9	9,7%
Résultat opérationnel	30,6	11,3%	24,1	9,4%

Solutions dédiées aux ressources humaines
+7,2 %

Solutions dédiées à l'immobilier +2,2 %

4^{ème} trimestre solide pour les deux activités
avec environ 6 % de croissance organique

Taux de marge opérationnelle d'activité en net
redressement : +2,9 points, soit 13,0 %
(10,1 % en 2021)

Compte de résultat

Exercice 2022

	2022 (M€)	2022 (% du CA)	2021 (M€)	2021 (% du CA)
Chiffre d'affaires	5 101,2		4 682,8	
<i>Croissance organique</i>	7,6%			
Résultat opérationnel d'activité	453,1	8,9%	379,2	8,1%
Charges liées aux paiement en actions	- 23,2		- 6,7	
Dotations aux amortissements sur incorporels affectés	- 32,3		- 33,2	
Résultat opérationnel courant	397,6	7,8%	339,3	7,2%
Autres produits et charges opérationnels	-36,3		- 35,8	
Résultat opérationnel	361,3	7,1%	303,4	6,5%
Coût de l'endettement financier net	-8,7		- 8,7	
Autres produits et charges financiers	-5,7		- 9,5	
Charges d'impôt	-83,2		- 93,5	
Quote-part résultat net des sociétés mises en équivalence	-14,7		1,8	
Résultat net	249,0		193,5	
<i>dont part du Groupe</i>	247,8	4,9%	187,7	4,0%
<i>dont minoritaires</i>	1,2		5,9	

Bilan économique

Exercice 2022

	31/12/2022 (M€)	31/12/2021 (M€)
Ecart d'acquisition	1 943,9	1 984,3
Actifs incorporels affectés	108,3	131,8
Autres immobilisations	261,3	216,4
Droits d'utilisation des biens pris en location	359,9	343,1
Titres de participation mis en équivalence	183,5	198,1
Total actif immobilisé	2 857,0	2 873,8
Impôts différés nets	58,5	99,7
Clients et comptes rattachés (net)	1 104,2	1 020,1
Autres actifs et passifs	-1 347,6	-1 221,5
Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	-243,4	-201,5
Actif économique	2 672,1	2 772,0
Capitaux propres	1 893,4	1 695,5
Retraites - avantages postérieurs à l'emploi	137,7	278,1
Provisions pour risques et charges	98,5	106,5
Dettes sur biens pris en location	390,5	364,8
Endettement financier net	152,0	327,1
Capitaux investis	2 672,1	2 772,0

Perspectives

Evolution de périmètre en 2023

Deux acquisitions annoncées en 2022 et finalisées début 2023

CS GROUP

► Détention 93,83 % après la clôture de l'offre publique simplifiée

Procédure de retrait de cote engagée

Consolidation au 1^{er} mars 2023

Résultats 2022 :

- Chiffre d'affaires 272,8 M€
- Résultat Opérationnel d'activité 13,8 M€

Synergies opérationnelles 13 M€ sur 3 ans
20% en 2023, 50 % en 2024, 100 % en 2025

Tobania

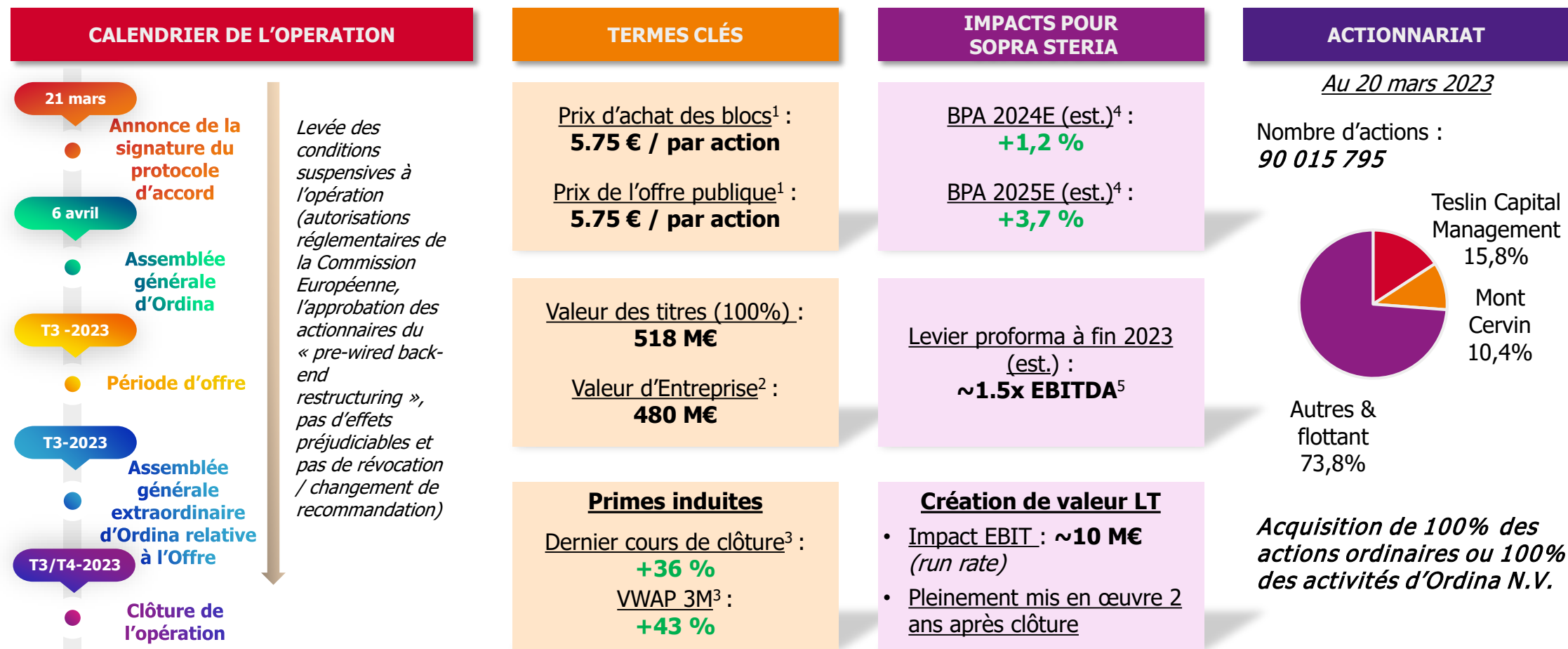
► Consolidation au 1^{er} mars 2023

Résultats 2022 :

- Chiffre d'affaires 91,9 M€
- Résultat Opérationnel d'activité 5,8 M€

Projet de rapprochement avec Ordina N.V.

Éléments clés de l'opération envisagée



(1) Hors dividendes annoncés le 16 février 2023; (2) Basé sur la dette nette publiée/(cash) au 31 décembre 2022; (3) Primes calculées au 14 mars 2023; (4) Consensus du résultat net basé sur les estimations des analystes après les résultats annuels 2022; (5) EBITDA proforma avant impact IFRS 16

Croissance soutenue du chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2023

	Chiffre d'affaires			
	T1 2023 (M€)	T1 2022 retraité* (M€)	Croissance organique (%)	Croissance totale (%)
France	589,9	538,4	+ 9,6%	+ 14,9%
Royaume-Uni	216,7	207,7	+ 4,3%	- 1,0%
Autre Europe	410,4	363,0	+ 13,1%	+ 12,5%
Sopra Banking Software	107,7	102,4	+ 5,2%	+ 4,3%
Autres Solutions	70,6	67,3	+ 5,0%	+ 5,0%
Total	1 395,4	1 278,8	+ 9,1%	+ 10,1%

* Chiffre d'affaires à périmètre et taux de change 2023

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 395,4M€ en augmentation de 10,1 %

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a été en croissance de 9,1 %

La dynamique est restée bien orientée tant du point des volumes que des prix de vente

Objectifs financiers pour 2023 & 2024

2023

Croissance organique du chiffre d'affaires

+3 % à +5 %

Taux de marge opérationnelle d'activité

légèrement > à 9 %

Flux net de trésorerie disponible

au moins 300 M€

2024

Pour 2024, Sopra Steria confirme son objectif d'un taux de marge opérationnelle d'activité de l'ordre de 10 %

03

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapports des Commissaires aux comptes

- Rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Autres rapports des Commissaires aux comptes



Informations sur les résolutions proposées

Texte des résolutions dans la brochure de convocation 2023 à partir de la page 80

Informations sur les résolutions proposées

Approbation des comptes et affectation du résultat

- **Résolutions 1 et 2** - Approbation des comptes
 - Comptes annuels et consolidés de l'exercice 2022

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire



Document d'enregistrement universel 2022

- Comptes annuels : p. 259 à 291
- Comptes consolidés : p. 189 à 257

- **Résolution 3** - Affectation du résultat
 - Dividende proposé : 4,30 € par action
 - Date de détachement du dividende : lundi 29 mai 2023
 - Date de mise en paiement : mercredi 31 mai 2023

Résolution relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire

Informations sur les résolutions proposées

Rémunération des mandataires sociaux

- **Résolution 4** - Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce sur les rémunérations des mandataires sociaux
- **Résolutions 5, 6 et 7** - Approbation des éléments de rémunération fixes, variables et exceptionnels versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 aux dirigeants mandataires sociaux
 - Monsieur Pierre Pasquier, en sa qualité de Président du Conseil d'administration,
 - Monsieur Vincent Paris, en sa qualité de Directeur général sur la période du 1^{er} janvier au 28 février 2022, et
 - Monsieur Cyril Malargé, Directeur général sur la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2022.

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire



Brochure de convocation 2023

- Extrait du rapport sur le Gouvernement d'entreprise p. 52 à 65

Résolution relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire



Brochure de convocation 2023

- Présentation standardisée des rémunérations des mandataires sociaux p. 56 à 58

Informations sur les résolutions proposées

Rémunération des mandataires sociaux

- **Résolutions 8 et 9** - Politique de rémunération
 - du Président du Conseil d'administration
 - du Directeur général
 - Fixation d'un objectif de détention d'action de la société à hauteur de 50% de sa rémunération fixe
 - Rémunération variable annuelle déterminée pour au moins 70% par des objectifs quantifiables
- **Résolution 10** - Politique de rémunération des administrateurs à raison de leur mandat
 - exclusivement en fonction de leur participation aux réunions

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire

Brochure de convocation 2023



- Politique de rémunération
 - du Président : tableau p. 53
 - du Directeur général : tableau p. 54

Résolution relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire

Brochure de convocation 2023



- Rémunération du mandat d'administrateur dans la société de tête P. 55 et 56

Informations sur les résolutions proposées

Fixation de la rémunération des administrateurs

- **Résolution 11** - Fixation de la rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur
 - Proposition pour l'exercice 2023 et suivants : 700 000 euros
 - Si les résolutions portant nomination de trois nouveaux administrateurs sont approuvées par l'Assemblée générale, le nombre d'administrateurs passera de quinze à dix-huit.
 - Cette hausse se justifie également par l'accroissement de la sollicitation et des responsabilités des membres du Conseil d'administration.

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire



Document d'enregistrement universel 2022

- Section 1.3 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration p. 77 à 83

Informations sur les résolutions proposées

Renouvellements et nominations au Conseil d'administration

- **Résolutions 12, 13 et 14** - Renouvellement de 3 mandats :

- Madame Sylvie RÉMOND 4 ans
- Madame Jessica SCALE 4 ans
- Monsieur Michael GOLLNER 4 ans

- **Résolutions 15, 16 et 17** – Nouvelles nominations

- Madame Sonia CRISEO 2 ans
- Monsieur Pascal DALOZ 3 ans
- Monsieur Rémy WEBER 2 ans

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire



Brochure de convocation 2023

- Biographies p. 72 à 74

Résolution relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire



Brochure de convocation 2023

- Biographies p. 75 à 77
- Composition du futur Conseil d'administration p. 78
- Compétences clés p. 78

Informations sur les résolutions proposées

Programme de rachat d'actions

- **Résolution 18** – Autorisation d'opérer sur les actions de la société
 - Renouvellement de l'autorisation pour une durée de 18 mois
 - Limite de 10 % du capital
 - Prix maximum de 275 € par action

Résolutions relevant de l'Assemblée générale
Ordinaire



Document d'enregistrement universel 2022

➤ Programme de rachat d'actions
p. 299 à 300

Informations sur les résolutions proposées

Dispositifs d'association des salariés et mandataires sociaux au capital de Sopra Steria Group

- **Résolution 19** - Attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux
 - Autorisation pour une durée de 38 mois
 - Limite de 1,1 % du capital
 - Sous plafond DG 0,06 % du capital
 - Possibilité d'attribution aux seuls salariés sans condition de performance dans la limite de 0,1% du capital
- **Résolution 20** - Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise
 - Autorisation pour une durée de 26 mois
 - Limite de 2 % du capital

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Extraordinaire



Brochure de convocation 2023

- Explications détaillées notamment conditions de performances p. 79

Informations sur les résolutions proposées

Formalités

- **Résolution 21** - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Résolutions relevant de l'Assemblée générale

Ordinaire

05

Discussion

Q&A

06

Vote des résolutions

Fonctionnement du boîtier de vote

1

Carte à puce :

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

2

Pour voter :

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = Pour

2 = Contre

3 = Abstention

Message sur l'écran du boîtier :

- Mention "**reçu**" : Votre vote est effectivement pris en compte
Si vous avez besoin de corriger votre choix, appuyez sur une nouvelle touche.



Feuille de présence

		Titres	Voix
Nombre d'actions formant le capital		20 547 701	
Nombre d'actions ayant droit de vote		XX XXX XXX	XX XXX XXX
Quorum nécessaire AGO	1/5	X XXX XXX	
Quorum nécessaire AGE	1/4	X XXX XXX	
Actionnaires présents et représentés (X XXX)	XX,XX %	XX XXX XXX	
Voix des actionnaires présents et représentés	XX,XX %		XX XXX XXX
Majorité simple AGO*	1/2		XX XXX XXX
Majorité renforcée AGE*	2/3		XX XXX XXX

(*) Majorité théorique : les votes pour ou contre sont rapportés aux seules voix exprimées.

Première résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022

Deuxième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

Troisième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 et fixation du dividende

Quatrième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce, en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce

Cinquième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration

Sixième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice à Monsieur Vincent Paris, Directeur général (du 1^{er} janvier au 28 février 2022)

Septième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice à Monsieur Cyril Malargé, Directeur général (du 1^{er} mars au 31 décembre 2022)

Huitième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

Neuvième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation de la politique de rémunération du Directeur général

Dixième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs à raison de leur mandat

Onzième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Fixation du montant total annuel de la rémunération des administrateurs à raison de leur mandat, à hauteur de 700 000 €

Douzième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Sylvie Rémond pour une durée de quatre ans

Treizième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Jessica Scale pour une durée de quatre ans

Quatorzième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michael Gollner pour une durée de quatre ans

Quinzième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Nomination de Madame Sonia Criseo en qualité d'administratrice pour une durée de deux ans

Seizième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Nomination de Monsieur Pascal Daloz en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans

Dix-septième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Nomination de Monsieur Rémy Weber en qualité d'administrateur pour une durée de deux ans

Dix-huitième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital social

Dix-neuvième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire – Majorité renforcée

- Autorisation à donner au Conseil d'administration, pour procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou nouvelles au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées dans la limite de 1,1 % du capital social, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Vingtième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire – Majorité renforcée

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés de la Société et des sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, dans la limite de 2 % du capital social

Vingt-et-unième résolution

Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire – Majorité simple

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



Clôture de l'Assemblée Générale

Clôture de l'Assemblée générale mixte 2023

The world is how we shape it*

sopra  steria

*Le monde est tel que nous le façonnons

Indicateurs alternatifs de performance

- Chiffre d'affaires retraité : chiffre d'affaires de l'année précédente retraité de façon à l'exprimer sur la base du périmètre et des taux de change de l'année en cours.
- Croissance organique du chiffre d'affaires : croissance de l'activité entre le chiffre d'affaires de la période et le chiffre d'affaires retraité de la même période de l'exercice précédent.
- EBITDA : cet indicateur, tel que défini dans le document d'enregistrement universel, correspond au résultat opérationnel d'activité consolidé majoré des dotations aux amortissements et provisions incluses dans le résultat opérationnel d'activité.
- Résultat opérationnel d'activité : cet indicateur, tel que défini dans le document d'enregistrement universel, correspond au résultat opérationnel courant retraité de la charge relative au coût des services rendus par les bénéficiaires de stock-options et d'actions gratuites et des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.
- Résultat opérationnel courant : cet indicateur correspond au résultat opérationnel avant la prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui correspondent à des produits et des charges opérationnels inhabituels, anormaux, peu fréquents, non prédictifs, et de montant particulièrement significatif, présentés de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.
- Résultat courant de base par action : cet indicateur correspond au résultat de base par action avant la prise en compte des autres produits et charges opérationnels nets d'impôts.
- ROCE : (résultat opérationnel courant après impôt + mise en équivalence) / (capitaux propres + dette financière nette)
- Flux net de trésorerie disponible : ou « Free cash flow » se définit comme le flux de trésorerie généré par l'activité opérationnelle, diminué des investissements (nets des cessions) en immobilisations corporelles et incorporelles, diminué des loyers décaissés, diminué des intérêts financiers nets et diminué des contributions additionnelles liées aux engagements de retraites à prestations définies pour faire face aux déficits des plans.
- Taux d'intercontrats : nombre de jours entre deux contrats hors formation, maladie, congés, avant-vente sur le nombre total de jours productibles.